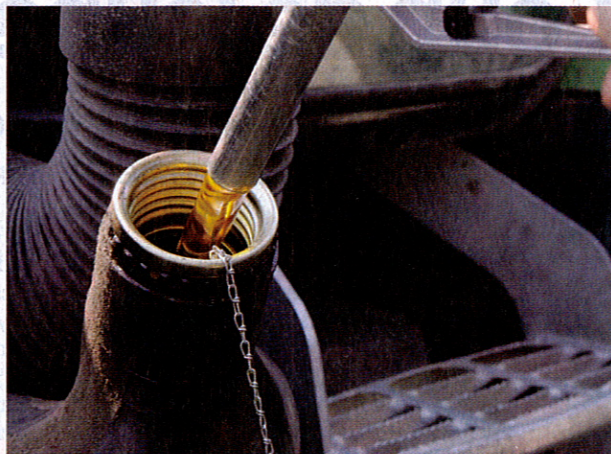


## HUILES VEGETALES PURES

# Une norme européenne de qualité pour la carburation

**L**a norme CWA 16 379 a été publiée le 21 décembre dernier par le comité de normalisation européenne (CEN). Elle a été élaborée dans le cadre du projet européen 2ndVeg Oil (huiles végétales carburants de seconde génération pour moteurs avancés). Celui-ci a été mené entre 2008 et 2011 et coordonné par John Deere, via son centre de recherche de Mannheim, en partenariat avec la société bavaroise VWP, connue pour son savoir-faire dans l'adaptation des moteurs aux huiles végétales pures (HVP), l'université de Munich, Lubrizol Ltd, la FRCuma Rhône Alpes... et des agriculteurs de quatre pays (France, Autriche, Allemagne, et Pologne).

« Il s'agissait, précise Charles Guillot, de la FRCuma Rhône-Alpes, de définir une base de



Deux classes de carburant ont été définies selon que l'huile soit utilisée dans des moteurs Diesel avec ou sans catalyseur ou filtre pour traiter les gaz d'échappement.

travail objective pour les motoristes intéressés, en veillant à ce que les exigences des industriels restent compatibles avec une production locale ». La norme

CWA 16 379 fixe le seuil maximal de particules minérales (calcium, phosphore et magnésium) à moins de 1 ppm.

**Anne Bréhier**